CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

(•) **une organisation** **Nom de l'organisation:** Le Caucus national des 2e et 3e cycles de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants

ou

( ) **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Éducation et formation axée sur les compétences

* Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Le Caucus national des 2e et 3e cycles recommande qu'un investissement supplémentaire de 30 millions de dollars par année soit réalisé afin d'élargir les programmes de bourses et de stages pour les étudiants des 2e et 3e cycles. Plus précisément, un investissement additionnel de 25 millions de dollars dans le Programme de bourses d'études supérieures du Canada permettrait d'accorder des fonds à 1 250 étudiants de plus, et un investissement de 5 millions de dollars dans les initiatives de stages au sein d'organismes sans but lucratif permettrait de subventionner 125 stages supplémentaires à l'intention des étudiants des 2e et 3e cycles. Il est essentiel que le gouvernement soutienne l'enseignement, la recherche et l'acquisition d'expérience dans le milieu des études supérieures afin d'établir les assises du développement socioéconomique et de permettre aux travailleurs hautement qualifiés et formés de stimuler l'innovation.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$10 millions-99.9 millions

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Le gouvernement doit envisager l'octroi d'un financement supplémentaire pour les besoins des bourses d'études supérieures au Canada en tenant compte des incitations fiscales actuellement offertes aux employeurs pour la recherche et le développement. À titre d'exemple, l'affectation d'un montant équivalant à 0,5 % de la somme des incitations fiscales octroyées dans le cadre du crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental au Programme de bourses d'études supérieures du Canada représenterait un financement additionnel de 25 millions de dollars par année.

Un tel investissement favoriserait la création d'emplois de qualité, la mise au point d'inventions et l'émission de nouveaux brevets, en plus de permettre l'accroissement de la productivité et l'augmentation des revenus du gouvernement à moyen et à long terme.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

La perspective d'une baisse des dettes d'études encouragerait les jeunes Canadiens à entreprendre des études supérieures; parallèlement, une expérience de travail concrète aiderait ces derniers à trouver des emplois valorisants dans le domaine de la recherche ou d'autres emplois de haute qualité. Le gouvernement devrait principalement investir dans les secteurs clés de l'industrie, étant donné que le taux d'innovation au sein du secteur privé du Canada continue d'accuser un certain retard par rapport à celui de pays comparables. Certaines régions bénéficieraient tout particulièrement d'un financement accru, notamment les provinces de l'Atlantique, le Sud-Ouest de l'Ontario et la Saskatchewan, où se trouvent des centres de haute technologie en pleine expansion qui ont besoin de plus d'employés ayant une formation universitaire supérieure et de très grandes qualifications.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Une augmentation du financement pour les bourses et les stages d'études supérieures serait à la fois profitable aux jeunes Canadiens et aux employeurs du pays, puisqu'elle permettrait la création d'emplois stables et bien rémunérés, en plus de stimuler la croissance économique. Dans l'ensemble, il en résulterait de meilleurs emplois et une productivité accrue; qui plus est, il serait pertinent d'investir dans la formation des étudiants au doctorat afin de réduire l'écart entre le taux d'obtention de diplôme du Canada et celui des pays comparables. S'ils se voyaient offrir un financement plus important, les étudiants des 2e et 3e cycles seraient moins susceptibles d'accumuler des dettes d'études, ce qui leur permettrait finalement de contribuer davantage à l'économie.

Sujet : Éducation et formation axée sur les compétences

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Le Caucus national des 2e et 3e cycles recommande que l'on modifie les critères d'admissibilité au Programme canadien de bourses aux étudiants (PCBE) de manière à ce que les étudiants des 2e et 3e cycles puissent y recourir. À l'époque, la création du PCBE avait eu une incidence considérable sur l'accès aux études postsecondaires chez les étudiants de niveau collégial et de premier cycle universitaire. À l'heure actuelle, nombre d'étudiants choisissent de ne pas poursuivre d'études supérieures – ou sont contraints d'abandonner en cours de route – essentiellement en raison de leurs dettes d'études élevées. S'ils avaient accès au PCBE, beaucoup d'entre eux achèveraient leurs études de maîtrise et de doctorat.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$10 millions-99.9 millions

Immédiatement

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Il convient d'envisager l'octroi d'un financement qui permettrait aux étudiants des 2e et 3e cycles de recourir au Programme canadien de bourses aux étudiants en tenant compte des incitations fiscales actuellement offertes aux employeurs pour la recherche et le développement. À titre d'exemple, l'affectation d'un montant équivalant à 1 % de la somme des incitations fiscales octroyées dans le cadre du crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental au Programme de bourses d'études supérieures du Canada représenterait un financement supplémentaire de 50 millions de dollars par année.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

L'augmentation du soutien financier à l'intention des étudiants des 2e et 3e cycles contrebalancerait la hausse des frais de scolarité et l'augmentation croissante des dettes d'études. D'ailleurs, si le Canada compte l'un des taux de scolarisation postsecondaire les plus élevés au monde, cela est en grande partie grâce au réseau des cégeps du Québec, où l'admission est gratuite. Au Canada, le taux d'achèvement des études de doctorat est inférieur à celui des autres pays comparables. Il faut donc augmenter l'accès à des bourses qui répondent aux besoins des étudiants afin que ces derniers puissent se concentrer sur la réalisation de leurs recherches. Dans ces conditions, les Canadiens seraient plus qualifiés et pourraient stimuler la recherche et l'innovation au sein des secteurs public et privé.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Le soutien recommandé se traduirait vraisemblablement par l'augmentation du taux d'achèvement des études de doctorat au Canada, lequel est actuellement faible, et le pays serait ainsi plus concurrentiel à l'échelle mondiale dans le domaine de la recherche et de l'innovation; en outre, on pourrait éviter que des investissements précieux soient gaspillés par le départ d'étudiants qui abandonnent leurs études pour des raisons financières. L'accroissement des niveaux de formation universitaire se révélerait bénéfique pour les travaux en recherche et développement dans l'ensemble du pays, en plus de réduire le chômage chez les jeunes et de générer des recettes fiscales à long terme.

Sujet : Innovation et commercialisation

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Le gouvernement du Canada doit continuer d'investir dans des programmes et des initiatives qui favorisent la création d'emplois de qualité et qui permettent d'établir les assises du développement économique, social et culturel à long terme du Canada. C'est pourquoi le Caucus national des 2e et 3e cycles recommande que soit réalisé un investissement supplémentaire de 150 millions de dollars par année pour accroître le financement de base destiné à la recherche fondamentale subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines, par le Conseil de recherches en sciences naturelles et génie et par les Instituts de recherche en santé du Canada, et ce, pour chacune des trois prochaines années. Il conviendrait que ce financement soit de nature non désignée et octroyé dans le cadre d'un processus d'évaluation par les pairs.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$100 millions-499.9 millions

3 ans

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

L'investissement recommandé permettrait d'améliorer l'éducation et la formation universitaires supérieures, favoriserait la création d'emplois de qualité, générerait des inventions et de nouveaux brevets, stimulerait la productivité et augmenterait les revenus du gouvernement à moyen et à long terme. Le gouvernement devrait puiser ce financement dans le copieux crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental, comme le recommande Tom Jenkins, dans son rapport, de même que le Conseil des académies canadiennes.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Une augmentation du financement de base destiné à la recherche fondamentale pour les besoins des trois conseils subventionnaires favoriserait la réalisation de travaux de haute qualité, novateurs et concurrentiels au sein des universités et des instituts de recherche du Canada. Les facultés, les étudiants et les boursiers de recherches postdoctorales seraient à même de poursuivre des recherches de pointe, dont les résultats serviraient à la création de nouveaux produits et services destinés au marché.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

Dans l'intérêt du public, il conviendrait d'investir dans la recherche indépendante évaluée par les pairs, étant donné que ce type de recherche permet de faire progresser le savoir et l'innovation; une telle mesure donnerait un nouvel élan à la reprise économique actuelle, en plus de garantir la prospérité à long terme du pays. La recherche fondamentale est certes le moteur de l'innovation au Canada, mais elle demeure peu en demande dans le secteur à but lucratif. C'est pourquoi les établissements publics ont besoin de fonds publics destinés à la recherche fondamentale pour établir le substrat de l'innovation au Canada.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

L'endettement record des étudiants et l'inaccessibilité croissante des études postsecondaires pour de plus en plus de Canadiens menacent la prospérité à long terme du pays. Le taux de chômage des jeunes est par ailleurs deux fois plus élevé que celui de la population en général. Les membres de la génération du baby-boom travaillent plus longtemps ou réintègrent le marché du travail après leur retraite, ce qui complique la recherche d'emploi pour les jeunes diplômés. À l'heure actuelle, les dettes d'études au niveau fédéral s'élèvent à 15 milliards de dollars – sans compter celles au niveau provincial ni les dettes privées – ce qui fait des jeunes Canadiens d'aujourd'hui la génération la plus endettée de notre histoire. Il va sans dire que cet endettement causera d'énormes complications sur les plans de l'économie et de l'égalité socioéconomique au Canada.

Étant donné l'absence d'une politique nationale sur l'éducation postsecondaire, les provinces ont le loisir de fixer des frais de scolarité à leur convenance. Ainsi, en raison des politiques provinciales à cet égard, les étudiants font face, en ce qui touche à l'accès aux 2e et 3e cycles, à des difficultés qui varient considérablement d'une province à une autre. Cette disparité menace la stabilité économique et l'égalité sociale à long terme au pays, en plus de nuire au développement et à la croissance économique des régions.

Le financement public n'a pas suivi la croissance des inscriptions pendant trois décennies, ce qui a eu des répercussions néfastes d'importance sur l'expérience vécue en matière d'études. Tandis qu'augmente le nombre d'étudiants par classe, les infrastructures se détériorent sans que l'on prenne soin de remédier dûment à la situation. En moyenne, les frais de scolarité ont augmenté dans une mesure trois fois plus grande que le taux d'inflation au cours de la dernière année. À titre de principal bailleur de fonds pour les prêts d'études, le gouvernement fédéral doit prendre des mesures fermes en vue de réduire progressivement la dette des étudiants. Le modèle de financement actuel n'est pas viable; cependant, nos recommandations démontrent que des solutions réalistes sont à portée de main.

Investir dans les étudiants, dans les établissements collégiaux et dans les universités, c'est investir dans l'avenir du Canada. Il importe que le gouvernement fédéral prenne les devants afin de tirer parti de la force économique relative du Canada par rapport aux autres pays industrialisés. En outre, le gouvernement se doit de donner suite à nos recommandations afin d'établir et de maintenir en place un système d'enseignement postsecondaire de qualité qui saura garantir un avenir prospère et équitable pour les générations à venir.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.